



TRAVAUX RUE VERGNIAUD

Quoi ?

Suite à la réunion publique du 16 septembre 2024, nous créons un itinéraire cyclable nord-sud, passant notamment par la rue Vergniaud et qui permettra à terme de relier, Gentilly au 5^{ème} arrondissement. Pour ce faire, nous apaisons la circulation sur cet axe en créant des sens uniques, tronçon par tronçon. Nous végétalisons également la portion de la rue Vergniaud comprise entre les rues Brillat-Savarin et de Tolbiac.

Où ?

Rue Vergniaud.

Quand ?

Du 17 février au 31 mai 2025.

Comment ?

- ⚠ Plantation d'arbres et création de bandes plantées sur le côté pair au niveau des n° 56-58 et sur le côté impair, entre les n°63 et 83.
- ⚠ Extension des trottoirs.
- ⚠ Passages à sens unique par tronçons.
- ⚠ Le stationnement est maintenu à l'issue des travaux à l'exception des trottoirs végétalisés.

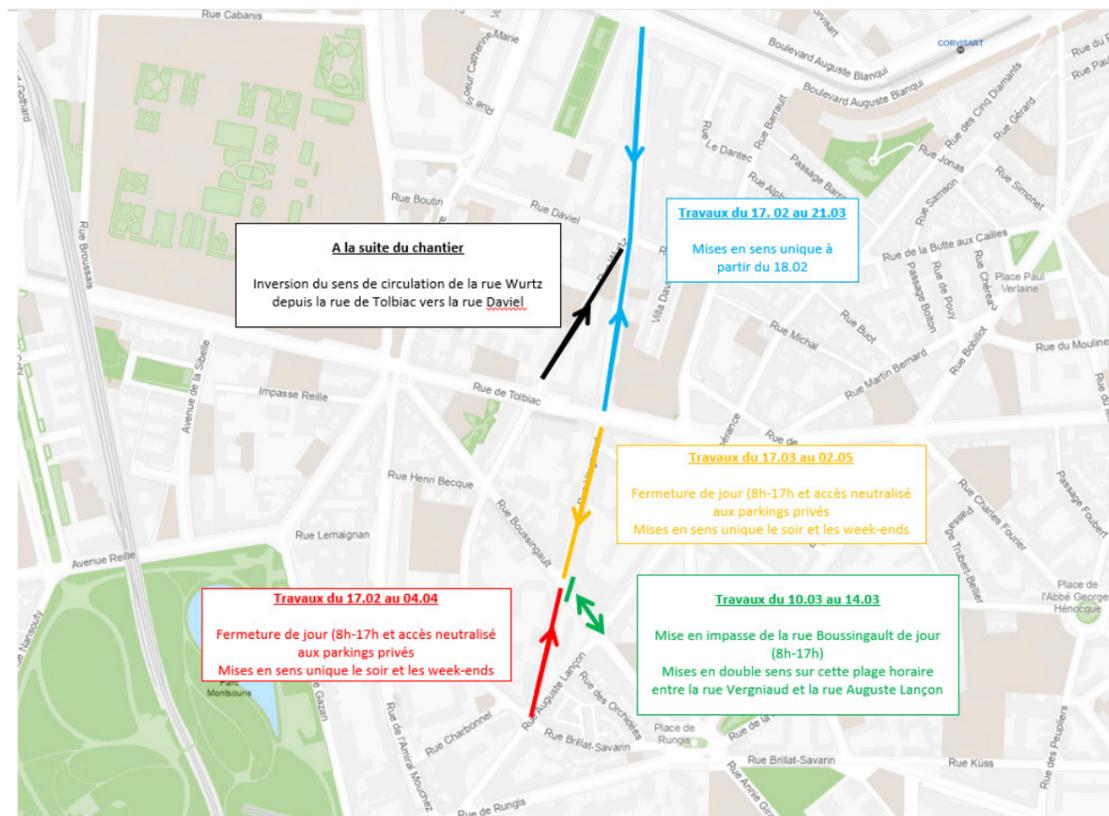


Photomontage | Atelier Nous

Les impacts :

Pendant toute la durée des travaux :

▲ L'accès aux commerces et la circulation piétonne sont maintenus.



Plan de circulation et de fermetures des zones

Détails du stationnement pour chaque tronçon concerné :

Section Brillat-Savarin – Boussingault du 17 février au 4 avril 2025 :

▲ Fermeture de la circulation en semaine de 8h à 17h, les accès aux parkings privés seront alors neutralisés ; la gratuité temporaire du stationnement sur l'espace public sera autorisée suivant la démarche jointe.

▲ Le stationnement est neutralisé.

▲ **Rue Boussingault du 10 au 14 mars 2025 : mise en impasse de la rue Boussingault depuis la rue Auguste Lançon en semaine de 8h à 17h. Circulation en double sens.**

Section Boussingault – Tolbiac du 17 mars au 2 mai 2025 :

▲ Fermeture de la circulation en semaine de 8h à 17h, les accès aux parkings privés seront alors neutralisés ; la gratuité temporaire du stationnement sur l'espace public sera autorisée suivant la démarche jointe.

▲ Le stationnement est neutralisé.

▲ **À partir du 24 mars et de manière définitive - mise en sens unique de la rue Vergniaud depuis la rue de Tolbiac vers la rue Boussingault.**

Section Tolbiac – Auguste Blanqui du 17 février au 21 mars 2025 :

▲ Fermeture de la rue Vergniaud pendant 2 jours, le 17 février et le 21 mars, de 8h à 17h. Les accès aux parkings privés seront alors neutralisés.

▲ Le stationnement est neutralisé.

▲ **À partir du 18 février et de manière définitive - mise à sens unique de la rue Vergniaud depuis le boulevard A. Blanqui vers la rue Daviel et depuis la rue de Tolbiac vers la rue Daviel.**

▲ A l'issue du chantier, le sens de circulation de la portion de la rue Wurtz comprise entre les rues de Tolbiac et Daviel sera inversé de sorte à sécuriser les abords du groupe scolaire.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

MAÎTRE D'OEUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

COCHERY / COLAS / EIFFAGE ENERGIES SYSTÈMES

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*CÔÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER

